



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 02 FEVRIER 2025

Etaient présents : Cf. liste de présence en annexe 1.	Etaient excusés : RAS
Ordre du jour : <ol style="list-style-type: none">1. INFORMATIONS2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 04 FEVRIER 20243. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DECEMBRE 20244. ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE<ol style="list-style-type: none">a. Rapport Moral et Financierb. Le Comité Socialc. La Commission Adhésiond. La Commission Créditse. Le Comité de Solidarité (CSA)f. Le Secrétariat à l'Organisationg. Bilan Financier5. RAPPORT DU COMMISSARIAT AUX COMPTES6. ELECTIONS7. ESPACE MUDESY8. DIVERS	
Lieu : Riviera Palmeraie, espace "Les Délices de Sami"	

1. INFORMATIONS

❖ Informations générales

Le Président ALLALI a ouvert la séance en présentant d'emblée, ses traditionnels vœux de nouvel an aux membres de l'ARYKA.

Il a ensuite communiqué et soumis l'ordre du jour à validation.

Au vu de la faible affluence à l'assemblée de ce jour, la question du quorum s'est posée avec acuité. Le Président ALLALI, rappelant les dispositions réglementaires en vigueur, a confirmé le caractère obligatoire de cette clause.

Toutefois, il a sollicité de l'assemblée un sursis jusqu'à l'entame des points nécessitant la validation du quorum. Il espère ainsi permettre aux membres retardataires, d'être présents dans l'intervalle.

❖ Evénements malheureux

**Les décès :*

- Mme KOUAME Amenan Céline Epse AFFI. Décès survenu le 26 janvier 2025 au CHU d'Angré. Les rites funéraires sont prévus se dérouler à partir du 04 avril 2025. Le programme détaillé des obsèques sera communiqué ultérieurement.



- La belle-mère (mère de son épouse) de M. Kouamé Georges YAO. Décès survenu le 17 janvier 2025 à Kouassi Kouassikro. La levée du corps et l'inhumation sont prévues respectivement les 07 et 08 février prochains à Kouassi Kouassikro.
- La première épouse de M. Kouassi KOUASSI (frère aîné de M. Kouamé Georges YAO). Décès survenu le 28 janvier 2025. L'inhumation est prévue ce lundi 03 février 2025 à Abidjan.
- M. BROU N'GBRA (oncle maternel de l'A/C Major Félix MANGOUA). Décès survenu le 20 janvier 2025 et l'inhumation, le 1^{er} février 2025 à Koffi Konankro.
- Mme Marina OULAÏ (ex-épouse de M. Pacôme ALLALI). Décès survenu le 22 janvier 2025 à Abidjan. Les obsèques sont prévues se dérouler du 10 au 13 février 2025 à Abidjan.
- Mme N'guessan KOFFI (mère de Mme Akissi BASSA). Décès survenu ce 02 février 2025 à l'hôpital général de Bocanda.

****Cas de maladies et autres***

- Mme Philomène KOUADIO, malade et hospitalisée. Son état de santé s'est toutefois amélioré.

❖ Événements heureux

- Naissance par césarienne, du fils de Mme Angeline N'ZI (sœur de M. Juste-Claire N'ZI), le mercredi 22 janvier 2025.

2. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE L'AGO DU 04 FEVRIER 2024

Le procès-verbal déjà lu au cours de la réunion mensuelle de mars 2024, a été adopté sans plus de formalités.

3. LECTURE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE DECEMBRE 2024

Le compte-rendu lu par le Secrétaire Général Adjoint Jocelin N'DRI a été adopté sous réserve de la prise en compte des corrections (ponctuation, précisions au niveau de l'ESPACE MUDESY et du point DIVERS) apportées par l'assemblée.

4. ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

Le Président ALLALI revenant sur la question du quorum, a souhaité que l'effectif moyen mensuel des membres présents aux réunions, soit retenu comme condition valable pour adopter les prochaines décisions de l'assemblée.



En effet, malgré le délai supplémentaire accordé aux potentiels retardataires en début de séance, le quorum n'a pu être atteint.

Pour M. Gabriel KOUAME, le quorum en tant que clause réglementaire de l'association, ne saurait être transgressé.

Toutefois, dans le cas présent et tenant compte des dispositions habituelles en la matière, il approuve que l'effectif moyen mensuel des membres se substitue au quorum qui, au demeurant, n'a jamais pu être atteint lors des précédentes assemblées.

a. Rapport Moral et Financier (annexe 2).

Du bilan moral présenté par le Président ALLALI, l'on retient la réussite de l'organisation du cinquantenaire de l'ARYKA, principal challenge de l'exercice 2024. En outre, d'autres projets importants à savoir l'immatriculation de l'ARYKA auprès du ministère de l'Intérieur et la mutualisation de ses comptes bancaires, ont également pu être mis en route.

Concernant le volet financier, il s'est voulu également rassurant, même si l'on a dû procéder à un décaissement important des ressources financières, motivé par l'organisation du cinquantenaire et les indemnités reversées aux ayants droits des membres disparus.

b. Le Comité Social (annexe 3)

En 2024, le Comité Social a indemnisé 29 membres à hauteur de **1 010 000 FCFA** (745 000 FCFA FCFA en 2023).

Suite aux difficultés rencontrées dans le traitement des assistances, M. Gabriel KOUAME a suggéré au Bureau, de sensibiliser régulièrement les membres, sur leur devoir d'informer le Comité Social le plus tôt possible, des événements couverts par l'ARYKA ; et ce, afin de réduire le délai de prise en charge des personnes à assister financièrement.

c. Le Comité Adhésion (annexe 3)

L'ARYKA a enregistré 08 nouveaux membres pour un montant encaissé de **24 000 FCFA** (90 000 FCFA en 2023).

d. La Commission Crédits (annexe 4)

Les crédits pendants au terme de l'exercice 2024 s'élèvent globalement à **285 000 FCFA**. Ce montant cumule les prêts antérieurs (**150 000 FCFA**), précisément ceux des années 2017-2018 et ceux accordés en 2024 (**135 000 FCFA**).

Sur ce chapitre, le point des impayés antérieurs à 2024 a suscité d'importantes réactions au sein de l'assemblée, suite à la contestation de M. Kouamé Georges YAO, mentionné comme aval du débiteur Pascal KOUASSI ; M. YAO niant en effet, s'être porté caution de M. KOUASSI.



Sollicitée par Dr ALLALI, Mme ESSAN, présidente de l'ARYKA au moment de l'octroi du crédit en 2018, a instruit l'assemblée des circonstances exactes de ce prêt. Elle a aussi confirmé l'engagement d'un membre de la famille de M. KOUASSI, à rembourser le crédit.

En outre, sur le cas de Mme Honorine N'DRI et de son aval M. Nicolas N'DRI, principaux débiteurs de l'exercice 2017, le Président a assuré les avoir relancés à plusieurs reprises. Mais pour l'heure, aucun des deux ne s'est manifesté.

Par ailleurs, il a été demandé au Responsable de la Commission Crédits de préciser le nom de l'aval de M. Jocelin N'DRI, l'unique débiteur de l'exercice 2024.

Sur ce dernier point, l'A/C Major Félix MANGOUA a déploré la quasi-absence de crédits consentis en 2024. Il a donc rassuré et encouragé les membres à souscrire de bonne foi, un emprunt ARYKA, au vu des avantages qu'il présente.

e. Le Comité de Solidarité ARYKA (CSA) (annexe 5)

07 nouveaux membres ont adhéré au CSA en 2024. Le nombre de souscripteurs est désormais de **267** (260 en 2023).

En outre, sur un effectif de 267 adhérents, **149 sont en situation irrégulière** avec des arriérés de cotisation s'élevant à 10 000 FCFA minimum.

Ce qui traduit au niveau des finances, un montant total de **1 120 000 FCFA encaissés** (1 200 000 FCFA en 2023), soit un **taux de recouvrement d'environ 42%**.

Quant au montant total des dépenses (aides), il se chiffre à **1 420 000 FCFA** contre 778 000 FCFA en 2023, soit une hausse d'environ 650 000.

Globalement les ressources financières (cumul banque : 3 402 184 FCFA et caisse : 104 000 FCFA) du CSA en 2024 s'élèvent à **3 506 184 FCFA** (4 934 046 FCFA en 2023).

Avant de clore son rapport, M. Pascal KOUASSI, responsable du CSA, a fait des recommandations aux membres en fonction de leurs statuts.

Aux souscripteurs en situation irrégulière dont les arriérés s'élèvent à 10 000 FCFA minimum, il leur a demandé de régulariser leur situation dans les meilleurs délais, car n'étant plus couverts par le CSA depuis le 31 décembre 2024.

Aux souscripteurs en situation régulière au 31 décembre 2024, il leur a également demandé de verser au moins 50% de la cotisation statutaire, au plus tard le 30 juin 2025 au risque de se retrouver en situation irrégulière.

Par ailleurs, le montant de la cotisation CSA fixé à 10 000 FCFA a été reconduit pour l'année 2025.

Au terme de la présentation de ce rapport, l'assemblée s'est exprimée.



Outre quelques lapsus relevés dans le rapport, elle a requis du Comité, la mise à disposition des relevés de compte bancaires du CSA, pendant les assemblées générales.

Il a également été demandé au Comité, de se pencher sur l'état inquiétant des finances du CSA, dont la balance des encaissements, pourrait être bientôt déficitaire. Pour rappel, le montant encaissé en 2024 est presque égal au total des dépenses.

f. Le Secrétariat à l'organisation (annexe 6)

Le bilan présenté par M. Michel KANGA, en charge du Secrétariat à l'Organisation, fait état de :

- 100% des réunions mensuelles tenus ;
- 100% des réunions du Bureau exécutif tenus ;
- Un **taux de présence de 19%** aux réunions mensuelles en 2024 (15% en 2023).

Comme difficultés rencontrées, il a évoqué :

- le manque d'intérêt des femmes pour la préparation des repas des réunions mensuelles ;
- les difficultés dans l'acheminement de l'équipement de cuisine vers les lieux de réunion ;
- la défection de certains membres en ce qui concerne la prise en charge des réunions.

Quant aux solutions, il envisage de :

- Sensibiliser et encourager les femmes de l'association à se mettre davantage au service culinaire de l'ARYKA ;
- nommer une responsable de cuisine par commune ;
- consolider l'équipement de cuisine ;
- revaloriser le budget d'organisation des réunions.

Réagissant à ce rapport, l'assemblée a exprimé ses préoccupations et suggéré des pistes de réflexion.

Pour pallier la faible affluence aux réunions, l'assemblée a préconisé que le Bureau produise un état des membres régulièrement absents, en particulier, ceux qui ne respectent pas les dispositions réglementaires (article 37 des Statuts et Règlement Intérieur). Ce point pourra servir de support pour les interpeller sur leur manquement.

En outre, il a été demandé au Bureau de nommer un responsable de l'ARYKA par commune et de mettre sur pied un plan d'actions visant à attirer les membres, en particulier les jeunes, aux réunions.

Au chapitre des repas, le Bureau a été invité à se pencher sur les raisons de la démotivation des femmes d'une part. D'autre part, l'assemblée a suggéré l'instauration d'une incitation financière fixe pour les femmes afin de les motiver ou encore de recourir aux services d'un restaurant/traiteur. A défaut, un repas froid pourra également convenir.

Le choix d'un lieu fixe et facilement accessible pour l'organisation des réunions a également été proposée comme solution au problème d'acheminement du matériel de cuisine.



Le Président a accueilli favorablement ces recommandations et a promis les inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine assemblée générale extraordinaire.

g. Bilan Financier (annexe 7)

Les chiffres clés du rapport financier délivré par le Trésorier Général Adjoint Stephane N'GATTA sont les suivants :

**La Caisse*

Sur un budget prévisionnel de 4 215 000 FCFA, **3 321 300 FCFA** ont été effectivement encaissés. Le total des dépenses s'élève à **3 204 050 FCFA**.

Le solde disponible en caisse en fin d'exercice est de **271 050 FCFA**.

**Les comptes bancaires*

- SGCI : 4 948 723 FCFA
- Trésor Public : 1 918 128 FCFA
- Banque Populaire : 3 402 184 FCFA

Ainsi, l'ensemble des ressources financières de l'association à la fin de l'exercice 2024, se chiffre à **10 929 085 FCFA** contre 12 558 950 en 2023.

Suite aux observations subséquentes émises par l'assemblée, rendez-vous a été donné à la prochaine séance de passation des charges, pour la présentation du bilan complet de fin de mandat.

Quant au budget prévisionnel 2025 arrêté à **5 065 000 FCFA** (4 215 000 pour l'année 2024), il a été adopté à l'unanimité.

5. RAPPORT DU COMMISSARIAT AUX COMPTES

Le Comité de Contrôle, par la voix de M. Juste-claire N'ZI, a certifié de la régularité des comptes (annexe 8) et accordé son quitus au Bureau Exécutif.

Il a toutefois déploré le non-respect du délai de transmission des documents comptables requis pour la vérification des états financiers.

6. ELECTIONS

A L'issue du vote, M. Michel KANGA (2^e vice-Président sortant), a été élu président de l'ARYKA pour une durée de 02 ans renouvelable 02 fois.



Le nouveau Comité de Contrôle également élu sera dirigé par MM. Arthur TANO et Albert MANGOUA, respectivement 1^{er} et 2^{ème} Commissaire aux comptes.

Le bureau de séance pour ces élections était composé de :

- M. Martin KOUAKOUSSUI (Président)
- L'A/C Major Félix MANGOUA (Assesseur)
- Mme Marie ESSAN (Assesseur)
- M. Kouakou N'GBANI (Secrétaire)

M. Michel KANGA devra présenter le nouveau Bureau exécutif, dans un délai d'un (01) mois à compter de ce jour.

7. ESPACE MUDESY

Par la voix de M. Martin KOUAKOUSSUI, l'assemblée a été informée de l'actualité de la Mutuelle qui s'articule en 07 points :

- i. les travaux de réhabilitation des poteaux électriques du village sont achevés ;
- ii. les travaux de raccordement des tuyaux au groupe scolaire du village sont achevés ;
- iii. la remise officielle des toilettes au groupe scolaire du village se fera bientôt en présence du Sous-Préfet ;
- iv. la publication sur les plateformes numériques du village, de la situation des cotisations annuelles des membres se fera également ;
- v. l'opération "Un cadre, un élève" a également été lancé, en vue de constituer l'effectif nécessaire pour l'ouverture des classes maternelles à la prochaine rentrée scolaire ;
- vi. la prochaine Assemblée Générale Ordinaire est prévue se tenir à Pâques 2025 ;
- vii. les mutualistes sont invités à s'acquitter de leurs cotisations annuelles.

8. DIVERS

Bureau

Le calendrier des réunions de 2025 a été communiqué. Il est à noter que la réunion mensuelle du 09 mars à Koumassi est à la charge du Bureau exécutif sortant.

En outre, la date de la réunion d'avril à Yopougon pourrait être modifiée en raison des obsèques de Mme Céline KOUAME Epse AFFI, prévue se tenir à cette même date.



Dans le cadre des actions de soutien aux victimes de l'accident du car de la compagnie N'ZI Express en mars 2024, un fonds d'aide d'un montant de 70 500 FCFA avait été collecté. Après consultation de l'assemblée, il a été décidé de partager cette somme aux victimes suivant la gravité de leurs états de santé.

Assemblée

M. Jocelin N'DRI, représentant l'Association des Jeunes Eclomi-Blah de Yapi Kouamékro (AJEBYK), a annoncé l'organisation de la 3^{ème} édition de la fête de Pâques les 19 et 20 avril 2025 au village. A cet effet, l'AJEBYK a remis une lettre de demande d'aide à l'ARYKA. A noter que le pagne de ces festivités est disponible au prix de 2500 FCFA/morceau.

M. Jules NIAMIEN, au nom de M. Lazare POKOU a adressé ses remerciements à l'ARYKA et aux fils du village, pour leur soutien, suite à son incarcération. Il a offert symboliquement une (01) bonbonne de gaz pleine à l'ARYKA.

M. NIAMIEN a par ailleurs convié les membres de l'« Allobo » KOUAKOUSSUI NIAMIEN ainsi que les familles alliées, à une réunion qui se tiendra le dimanche prochain à 14h, au domicile de Mme Adjoua Denise KOUAME. Cette réunion portera sur les obsèques de Mme Céline KOUAME Epse AFFI.

M. Juste-Claire N'ZI a fait part de la réédition de l'opération « OUKAMI » ; une opération de collecte de dons en faveur des veuves du village pendant les festivités pascales. Il a donné les détails de sa mise en œuvre et invité les membres, à soutenir le projet. Les dons en espèces ou en nature sont attendus jusqu'au 13 avril 2025.

Pour les dons en espèces, les dépôts peuvent se faire sur les numéros suivants : 07 09 15 98 30 (OM) et 07 07 68 13 41 (WAVE).

Mme Rosa KOUAME a pour sa part invité les gagnants des lots du jeu « Questions/réponses » du cinquantenaire, à se rapprocher d'elle en vue de récupérer leurs lots.

Débutée à 11h33, l'AGE a pris fin à 15h15.

POINT DE LA CAISSE

<u>Recettes en FCFA</u>	<u>Dépenses en FCFA</u>
665 300	685 065

Fait à Abidjan, le 02 février 2025

Le Secrétaire Général

Rosa KOUAME

LISTE DE PRESENCE DES MEMBRES - REUNION MENSUELLE ARYKA

	Noms	Prénoms	Numéros de tél.	Numéro whatsapp et autre contact	Profession	Quart./com. de résidence
1	ADOU	Kouakou Jean-Louis H122	07 09 18 32 20	05 05 71 59 27/01 52 29 82 80/jlkadou@yahoo.fr	Agent humanitaire/Coord. Projets	Angré
2	ALLALI	Anne Cécile Epse KOUAKOU F207	07 49 88 68 66	07 49 88 68 66	Sage-femme	Riviera abatta
3	ALLALI (Dr.)	Justin Léopold H006	07 07 22 74 34	07 07 22 74 34	Pharmacien	Bingerville
4	ASSA	Roméo Konan H116	07 78 07 90 95	05 05 83 85 26	Technicien/Electro- mecanicien	Koumassi Bia sud
5	ASSA	Roseberry Yao H201	07 06 05 80 01	8 06 05 80 01	Technicien bâtiment	Koumassi
6	DJE	Kouadio Simon Pierre H175	07 07 58 02 74 / 01 01 42 05 03	07 07 58 02 74	Régisseur hôtelier	Angré extension
7	DJE	Rose Armande F288	07 88 17 37 43	07 88 17 37 43	Couturière	Yopougon
8	EHOUSSOU	Blé Viviane F080	05 06 05 52 16			Port-Bouët
9	KAKE	Guy-Roland H165	07 07 00 41 12 / 01 02 77 11 90	07 07 00 41 12		
10	KANGA	Kouamé Michel H057	05 05 26 92 29 / 07 49 05 04 82	05 05 26 92 29	Enseignant	Koumassi Bia sud
11	KANGAH	Adjoua Alphonsine F339	01 03 24 94 25		Menagère	Abobo BC
12	KANGAH	Adjoua Amélie F013	07 07 37 43 58	07 07 37 43 58		Koumassi
13	KOFFI	Adjoua Gisèle F293	07 77 56 03 86 / 05 45 94 34 31	07 77 56 03 86	Commerçante	Yopougon
14	KOFFI	Adjoua Victorine F138	07 48 34 03 44			Koumassi
15	KOFFI	Kouamé André H162	07 87 69 15 76	07 87 69 15 76	Dépôtier	Cocody Anono
16	KOKO	Brou Simone F023	07 09 63 94 65		Commerçante	Yopougon Gesco
17	KOKO	Kouakou Serge H095				
18	KONAN	Affoué Anne Estelle F174	07 59 95 22 73			Treichville
19	KONAN	Affoué Olive F190	07 79 52 91 07	07 79 52 91 07/07 79 81 49 92	Etudiante	
20	KOUADIO	Affoué Alphonsine F028				
21	KOUADIO	Aya Françoise F089	07 09 42 43 65	07 09 42 43 65		Yopougon
22	KOUADIO	Kouamé Sévérin H016	07 88 17 37 31	88 17 37 31 / +86 132 400 43 451	Diplomate	Angré château
23	KOUAKOU	Ahou Christine F357	05 46 83 09 34			2 plateaux
24	KOUAKOU	Aya Généviève F348	07 09 88 15 02			Abobo
25	KOUAKOU	Koffi Enoc-Cyrille H160	01 03 35 33 77	01 03 35 33 77	Architecte	Cocody Riviera palmeraie
26	KOUAKOU	Kouakou Ange F. alias "Kamora" H146	07 59 34 34 57	05 46 62 08 56	Footballeur	Yopougon
27	KOUAKOUSSUI	Jean-Baptiste H077	07 77 15 98 78	07 77 15 98 78		



Association des Représentants
de Yopougan à Abidjan

28	KOUAKOUSSUI	Konan H019	07 08 31 91 65 / 01 42 71 61 92 / 01 04 84 87 99	07 08 31 91 65	Directeur des Etudes	Abobo Avocatier
29	KOUAME	Adjoua Denise F037	07 47 00 00 75 / 05 05 04 88 75	07 47 00 00 75	Commerçante	Abobo
30	KOUAME	Amoïn Génévieve F156	07 68 55 88 04	07 68 55 88 04		Abobo
31	KOUAME	Amoïn Irène Epse POKOU F148	07 07 66 14 10	07 07 66 14 10		
32	KOUAME	Koffi Gabriel H020	05 05 94 38 16	07 47 16 49 00	Ingénieur agricole	Bingerville
33	KOUAME	Rosa F201	07 07 68 13 41 / 07 09 15 98 30	07 07 68 13 41	Mediaplaner	2 plateaux
34	KOUASSI	Adjoua Suzanne F074	07 07 95 64 82	07 07 95 64 82		
35	KOUASSI	Affoué Agatha F325	07 59 72 70 14			Koumassi
36	KOUASSI	Affoué Thérèse Epse KAKE F040	07 08 86 96 27			
37	KOUASSI	Ahou Marie-Angeline "Samidjo" F161	07 47 20 23 54	07 47 20 23 54		Abobo
38	KOUASSI	Amenan Simone F077	07 07 36 20 34			
39	KOUASSI	Aya Madeleine F075	05 46 27 61 10			Port-bouët Adjouffou
40	KOUASSI	Blé				
41	KOUASSI	Junior	05 46 65 43 15	05 46 65 43 15		Yopougon
42	KOUASSI	Kangah Odile F131	07 07 46 39 03	07 07 46 39 03		Koumassi
43	KOUASSI	Konan Pascal Jean-Marie H027	07 40 56 11 07	07 07 40 56 11	Driver	Koumassi
44	KOUASSI	N'goh Gilbert H029	07 07 09 63 60 / 01 01 77 37 07	07 07 09 63 60	Opérateur économique	Bonoua
45	KOUASSI	Yao Alphonse H031	07 07 43 00 11	05 46 51 52 03	Sérigraphe	Abobo
46	KRA	Konan Benoît H034	05 05 03 92 43 / 05 03 21 04 87/07 08 73 21 06	01 02 10 44 23	Chef d'atelier auto à la retraite	Abobo
47	KRA	Marie Epse ESSAN F044	07 07 82 65 15	07 07 82 65 15	Cadre de banque	Cocody Riviéra3
48	KRA	Yao Sylvain H074	07 07 74 97 72	07 07 74 97 72	Couturier	Yopougon
49	KROU	Assalé Aurélien H209	07 09 90 93 04	07 09 90 93 04		Abobo
50	LOKOSSUE (Med.-Col. Dr.)	Amani H037	05 05 05 02 52	05 05 05 02 52		
51	LOKOSSUE	Aya Rosine F245	07 07 93 86 70	07 59 19 14 72	Informaticienne	2 plateaux
52	LOKOSSUE	Kouadio Marc H127	07 49 19 55 51	07 49 19 55 51	Manager super marché	Abobo
53	LOKOSSUE	N'guessan Sidonie F229	05 04 02 34 21			Yopougon
54	MANGOUA	Akissi Roseline F079	07 59 05 59 93	01 51 47 72 47	Enseignante	Bingerville
55	MANGOUA	Kouadio Albert H060	07 57 22 36 90	07 57 22 36 90	Electrotechnicien	
56	MANGOUA	Lydie (Dr.) Epse ALLALI F093	07 78 85 94 46 / 05 05 69 85 99	05 74 21 93 58		Angré
57	MANGOUA (A/C Maj.)	N'Guessan Félix H041	07 08 37 60 13	07 08 37 60 13	Major à la retraite	
58	NDA	Amenan Madeleine F186		01 02 27 22 05		
59	N'DRI	Ahou Stéphanie F299	07 49 39 95 65	07 49 39 95 65	Etudiante	Angré
60	N'DRI	Kouassi Jocelin H187	07 48 53 06 05	07 48 53 06 05		Abobo

61	N'GATTA	Stéphane Koffi Fabrice H132	07 07 19 79 30 / 07 57 44 95 60	07 07 19 79 30		
62	NGBANI	Kouakou Félix H042	07 47 34 17 74 / 05 44 45 64 41		Chauffeur	Divo
63	NGBANI	Kouamé Christophe H043	01 02 30 71 15			Abobo
64	NGBANI	Yao Honoré H044	07 47 32 67 89 / 05 55 27 05 61			Abobo
65	N'GUESSAN	Amani Delphine F342	05 46 66 59 04	05 46 66 59 04		Koumassi
66	NIAMIEN	Kouadio Jules H47	05 05 83 72 75 / 01 03 61 02 00	05 05 83 72 75	Comptable à la retraite	Abobo
67	NIAMIEN	Kra Pierre H048	07 58 26 98 30 / 05 05 99 81 44		Retraité	Abobo
68	N'ZI	Adjoua Yvonne Epse MANGOVA F150	07 48 46 41 80		Restauratrice	Yopougon
69	N'ZI	Amoin Angeline F168	07 78 00 47 74 / 05 04 91 21 77	07 78 00 47 74	Couturière	Koumassi
70	N'ZI	Aya Clémentine F061	07 59 21 82 02			
71	N'ZI	Kouakou Juste-Claire H092	07 09 65 90 87	07 09 65 90 87	Enseignant	Angré
72	POKOU	Kanga Lazare H050	07 07 81 48 98	07 07 81 48 98		Abobo
73	SIALLOU	N'guessan Roméo H207		01 01 89 81 72		
74	TANO	Amani H053	07 09 81 64 60		Ingénieur statisticien/Economiste	
75	TANO	Konan Arthur H100	07 07 26 99 78	07 07 26 99 78	Informaticien	Plateau-dokui
76	TOURE	Monique Epse KOUAME F136	07 05 42 19 85 / 07 09 58 09 73 / 01 03 58 09 73	01 05 42 19 85	Infirmière spécialiste	Bingerville ITAL
77	YAFFI	Koffi Marcelline F047				
78	YAO	Adjoua Clémentine F122	07 07 46 31 25		Aide-soignante	Abobo
79	YAO	Ahou Caroline F159	01 53 53 48 29			Anyama
80	<i>YAO</i>	<i>Ahou Sandrine</i>	<i>07 77 07 79 59</i>	<i>07 77 07 79 59</i>		<i>Yopougon</i>
81	YAO	Akissi Béatrice F195	07 08 61 27 27 / 01 42 88 44 48	01 42 88 44 48		Abobo
82	<i>YAO</i>	<i>Alphonse</i>				
83	YAO	Amoin Valérie F071	05 05 47 87 50			
84	<i>YAO</i>	<i>Konan Patrice</i>	<i>07 09 01 16 56</i>			
85	YAO	Kouamé Georges H080	05 06 80 13 11	05 06 80 13 11		Abobo

membre du bureau exécutif et assimilé
 membre

BILAN MORAL ET FINANCIER AGE 2025

Chers membres,

Comme de coutume chaque année, à l'occasion de notre assemblée générale, j'ai le devoir en tant que Président de notre association, de vous rendre compte de la vie et de la gestion financière de notre association.

Mais avant, je souhaite que nous observions 1 mn de silence en mémoire de nos illustres membres disparus.

^ * "

Merci.

En ce jour de notre assemblée générale électorale, marquant la fin de mon mandat à la tête de l'ARYKA, je vous prie de recevoir mes fraternelles salutations et ma reconnaissance pour la confiance que vous avez placée en moi et mon équipe durant ces 6 dernières années.

En effet, grâce aux efforts conjugués de tous les membres, à l'engagement des membres du Bureau, aux conseils avisés de nos aînés, et le soutien sans faille des jeunes, nous avons pu atteindre notre principal objectif cette année qui n'était autre que l'organisation du cinquantenaire de l'ARYKA.

En plus du cinquantenaire organisé de main de maître par nos frères Juste clair N'zi et Michel KANGA, certains de nos objectifs sont en cours de réalisation notamment la finalisation de l'immatriculation de l'ARYKA auprès du ministère de l'intérieur et l'ouverture d'un compte bancaire unique pour l'association à l'AFG banque.

A côté de ces projets réalisés ou en cours de finalisations, nous avons malheureusement déploré le décès d'importants membres, ascendants, descendants et collatéraux au sein de notre association commune. L'impact au niveau des finances s'est évidemment fait ressentir. Toutefois, nous pouvons vous affirmer qu'au niveau financier, l'ARYKA se porte bien. Nous avons organisé le cinquantenaire sur fonds propre et avons fait face à toutes de prestations sociales du moment (événement heureux, malheureux, décès etc...).

2025 année électorale, sera donc l'occasion pour la prochaine équipe dirigeante de prendre le relais sur tous les projets entamés et non aboutis.

Pour terminer mon propos, je félicite d'avance le prochain Bureau Exécutif et lui donne l'assurance de notre soutien indéfectible pour la réussite de sa mission. Car, nous sommes sûrs que c'est en ayant pour devises nos valeurs d'union, de solidarité et de fraternité que nous ferons de l'ARYKA, une association prospère et forte au service de ses membres et de notre cher village Yapi Kouamekro.

Un bilan sommaire de mes six années à la tête de notre association vous sera présenté lors de la cérémonie de passation de charges les mois à venir.

Je vous remercie

Fait à Abidjan le 02/02/2025

Dr Justin Léopold ALLALI

Président sortant de l'ARYKA

AGO DU 02 Février 2025

COMITE SOCIAL ET ADHESION

En 2024 l'ARYKA a assisté **29** de ses membres, à travers son comité social pour un montant de **1 005.000** Frs CFA contre (29 personnes) **745000** Frs CFA en 2023.

N°	Désignation	Quantité	Montant
1	MARIAGE	01	50 000
2	INTERVENTION CHIRURGICALE ET HOSPILISATION & ACCIDENT&ACCOUCHEMENT	07	130 000
3	DECES	21	830 000
TOTAL		29	1 010 000

Au cours de cet exercice, on constate que le taux d'assistance décès a connu une hausse :
830.000 Frs CFA en 2024 contre **295 000 Frs CFA** en 2023 .

I COMITE SOCIALE

1 – Mariage

N°	Noms et prénoms	Objet	Montant
1	KONAN N DRI SYLVESTRE	mariage	50.000
TOTAL			50.000

2 - INTERVENTION CHIRURGICALE & HOSPITALISATION ET ACCIDENT

N°	Noms et prénoms	Objet	Montant
1	KOUAKOUSSUI AFFOUE	ACCIDENT	20.000
2	KOUAKOUSSUI THERESE	ACCIDENT	20.000
4	KOFFI NADIA	CESARIENNE	20.000
5	KOFFI A. VICTORINE	INTERVENTION C.	20.000
6	KANGA AMELIE	HOSPITALISATION	20.000
7	KOUADIO A. ROSE	ACCOUCHEMENT	10.000
Total			130.000

3 - DECES

N°	Noms des bénéficiaires	Objet	Montant
1	Mme NIAMIEN Née KANGAH THERESE	DECES FRERE	25 000
2	Mme AMANI Née KANGAH AMANI		
3	Mme POKOU Née KANGAH JEANNETTE		
4	KROU ASSALE	DECES EPOUSE	25 000
5	TANOH JEAN LOUIS	DECES FRERE	15 000
6	Mme KRA BENOIT	DECES FRERE	15 000
7	N DA AMENAN MADELEINE	DECES MERE	50 000
8	KOUADIO FRANCOISE	DECES FRERE(membre)	150 000
9	YAO CLEMENTINE	DECES FRERE	25 000
10	YAO AFFOUE SUZANE		
11	YAO KOUAME GEORGES		
12	N DA AMENAN MADELEINE	DECES ENFANT	50 000
13	NIAMIEN KRA JEANNETTE	DECES EPOUX	25 000
14	SIALLOU SIMEON	DECES MEMBRE(chef du village)	150 000
15	POKOU EUGENE	DECES FRERE	30 000
16	MANGOUA FELIX		
17	MANGOUA AMELIE		
18	MANGOUA ALBERT		
19	Mme AFFI	DECES EPOUX	100 000
20	SIALLOU SIMEON	DECES MEMBRE (Nda Aya)	150 000
21	KRA BENOIT & KRA ALPHONSE	DECES FRERE	20 000
Total			830 000

II ADHESIONS

L'année 2024 l'ARYKA a enregistré 08 adhésions

ADHESIONS

N°	Noms et prénoms	Montant
1	N GBANI KOFFI PATRICE	3000
2	YAO AKISSI MICHELINE	3000
3	YAO AHOU SANDRINE	3000
4	KOUASSI JEAN DONALD	3000
5	NDA KOUADIO FRANCOIS	3000
6	KOUAME NGUESSAN NADEGE	3000
7	KOUAKOU AHOU EMILIENNE	3000
8	DEKMAK MOHAMED (midou)	3000
Total		24000

**AGO DU 02 FEVRIER 2024
COMMISSION CREDIT**

1/ SITUATION ANTERIEURE

N° ORD	DATE	EMPRUNTEUR	MONTANT DEMANDE	MONTANT ACCORDE	DELAI DE REMBOURSEMENT	MONTANT REMBOURSE	ENCOURS	CAUTION (AVAL)
1	2017	HONORINE KOUAME NDRI	50 000	50 000	2017	-	50 000	NICOLAS NDRI
2	2018	KOUASSI KONAN PASCAL (village)	100 000	100 000	2018	-	100 000	YAO KOUAME GEORGE
TOTAL			150 000	150 000			150 000	

2/ SITUATION EXERCIC 2024

N° ORD	DATE	EMPRUNTEUR	MONTANT		DELAI DE REMBOURSEMENT	REMBOURSE	ENCOURS	CAUTION (AVAL)
			DEMANDE	ACCORDE				
1		KOUASSI NDRI JOCELYN	150 000	150 000	2024	15 000	135 000	
2								
TOTAL			150000	150000			135000	
CUMUL CREANCES A RECOURVER							285000	

LIGNE ANNUELLE :

500000

LE PRESIDENT

ARYKA CSA AGO DU 02 FEVRIER 2025

- Effectif CSA fin Décembre 2023: 260
- Nombre d'adhésion 2024 : 10(dix) dont 07(sept) femmes et 03(trois) Hommes .
- Nombre de décès : 03

- **NB :**

Total membre au 31 Décembre 2024 : **267**

Répartis comme suit :

- Hommes : 93
- Femmes : 174
- Membres actifs réguliers dans les cotisations (au moins 5000 f cfa) : 118
- 149 Membres non à jour. Leur arriéré de cotisation est supérieur ou égal à 10 000 (dix Mille Francs).

TABLEAU RECAPITULATIF DES ENCAISSEMENTS : 2024

Au titre de l'année 2024 : sur un encaissement estimé à 2.670.000 pour 267 membres nous avons pu encaisser que 1.120.000 F. Soit un taux de recouvrement de 41.95 % .

	MONTANT	MONTANT
Période	2024	2023
Encaissement	1 120 000	1 200 000
Report Caisse	434 000 (31/12/23)	252 000 (31/12/22)
Total Encaissement	1 554 000	1 452 000

TABLEAU RECAPITULATIF DES DEPENSES 2023&2024

Rubrique	Nombre			Montant 2024	Montant 2023
	Homme	Femme	Total		
Décès membres	1	1	2	400 000	0
Décès ascendants	5	1	6	750 000	600 000
Décès descendants	1	0	1	30 000	
Décès collatéraux	3	0	3	40.000	70 000
Décès conjoint (e)	2	0	2	200 000	100 000
S/TOTAL AIDE				1420000	770 000
Autre dépense : fourniture B.				30 000	28 000
TOTAL	12	2	14	1450 000	798 000

Remarque : soit une hausse des dépenses de 652 000 (81.70 %) par rapport à l'année 2023

SITUATION TRESORERIE

Rubrique	Montant (en Francs CFA)
Solde AFG BANK au 23/01/2025	3.402.184
VERSEMENT 2024	00
Espèce caisse 2024	104. 000
Total général	3.506.184

Recommandations

1-Le bureau demande toujours aux membres qui ne sont pas encore à jour dont leur impayé est égale ou supérieur à 10.000 francs cfa (dix mille francs cfa) ne sont plus couverts depuis le 31/12/2024 .

2- Le bureau demande encore qu' à partir du mois de juin tous les membres qui ne payeront pas leur cotisation (au moins 5000f cfa) de l'année en cours ne seront plus couverts .

Cotisation 2025 : le bureau reconduit le taux de cotisation de 10.000 francs CFA (dix mille francs cfa) pour l'année 2025

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DE L'ARYKA DU DIMANCHE 02 FEVRIER 2025

RAPPORT DU SECRETARIAT GENERAL A L'ORGANISATION

I/ BILAN DES ACTIVITES

1. Organisation de réunions

a. Réunions mensuelles ordinaires (10 prévues)

- Sept (07) d'entre elles se sont déroulées effectivement selon le calendrier annuel. Ce sont :
 - ❖ 03 mars 2024 à Koumassi
 - ❖ 07 Juillet 2024 à Yopougon
 - ❖ 07 Avril 2024 à Yopougon
 - ❖ 08 Septembre 2024 à Koumassi
 - ❖ 05 Mai 2024 à Abobo
 - ❖ 08 Décembre 2024 à Koumassi
 - ❖ 02 Juin 2024 à Koumassi

- Deux (02) réunions délocalisées :

N°	Date	Lieu prévu	Délocalisée	Organisateur
01	04 Août 2024	Abobo	Riviera palmeraie	Mme KOUAKOU Née ALLALI CECILE
02	08 octobre 2024	Yopougon	Koumassi	KOUASSI JUNIOR

- Le cinquantième de l'ARYKA, le dimanche 03 Novembre 2024, à la Riviera palmeraie à l'espace « LES DELICES DE SAMI » en lieu et place de la réunion prévue à Abobo dont l'organisateur était M. N'GATTA STEPHANE.
 - **Au total : 10 réunions organisées sur 10 prévues, soit un taux d'exécution de 100%.**

b. Réunions du bureau exécutif (4 prévues)

- 21 Avril 2024 à la Riviera Palmeraie
- 14 Juillet 2024 à Bonoua
- 29 Septembre 2024 à Cocody-Plateau Dokoui
- 19 Janvier 2025 à Koumassi

✚ **Taux d'exécution : 100%**

2. Autres activités réalisées :

- Le suivi, le contrôle et le transport de tout la matériel (couvert+ sonorisation) ;
- La mise en place des bâches, chaises, tables, de la sonorisation avant le début de chaque réunion ;
- La distribution des boissons (eau, sucreries, alcool) pendant les repas.
- Le suivi des fiches de présence ;
- L'organisation d'un convoi lors des obsèques de feu NANAN Dohou II, ex Chef du village de Yapi-Kouamekro (Abidjan ↔ Yapi-Kouamekro) ;
- La gestion de la logistique du cinquantenaire de l'ARYKA (03/11/2024).

3. La présence des membres aux réunions

a. Le tableau récapitulatif des présences

Mois	F (AGO)	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Effectif mensuel	125	56	45	63	49	67	75	67	88	Cinq antena	49
Taux mensuel %	35	16	13	18	14	19	21	19	25		14
Effectif moyen annuel	68(2024)					54(2023)					
Taux annuel	19%(2024)					15%(2023)					
Effectif total ARYKA	356(Hommes : 135 / Femmes : 221)										

b. Liste des membres les plus assidus en 2024

N°	Nom & Prénoms	Statut	Nombre de réunions	Taux de présence
1	Dr ALLALI LEOPOLD JUSTIN	BE	10	100%
2	ROMEO ASSA KONAN			
3	KANGA KOUAME MICHEL			
4	ROSA KOUAME			
5	KOFFI YAO JEAN CLAUDE			
6	KOUAKOU KAMORA			
7	KOUAKOUSSUI KONAN MARTIN	Conseiller	9	90%
8	N'GBANI KOUAME CHRISTOPHE	Membre		
9	KOFFI KOUAME ANDRE	BE		
10	KONAN AFFOUE OLIVE	Membre	8	80%
11	KRA KONAN BENOIT			
12	N'DRI KOUASSI JOCELIN	BE		

4. Nos difficultés

- Désintérêt des femmes à la confection des repas (cas du cinquantenaire) ;
- Manque de moyen financier pour le déplacement du matériel de cuisine d'une commune à l'autre ;
- Réticence de certains membres dans l'organisation des réunions.

5. Propositions de solutions

- Sensibiliser et encourager les jeunes femmes à s'impliquer davantage dans la préparation des repas,
- Acquérir un deuxième lot de couverts d'une valeur de cent mille (100 000 F)
- Rehausser le montant alloué à l'organisation des réunions (de 90 000F à 100 000F) vue la flambée des prix des denrées sur nos marchés.

II/ PERSPECTIVES

- Organiser :
 - 4 réunions du bureau exécutif (BE) en Avril – Juillet – Novembre 2025 et janvier 2026 ;
 - 10 réunions mensuelles ordinaires et tournantes (Koumassi – Yopougon – Abobo ou Riviera Palmeraie) ;
 - Des convois sur le village (Yapi-Kouamekro) à la demande des membres intéressés ;
- Prendre soin de tous les biens de l'ARYKA ;
- Nommer des responsables de la restauration dans chacune des communes hôtes.

Fait à Abidjan, le 19 Janvier 2025.

Pour le secrétariat général à l'organisation

M. KANGA MICHEL,
2^{ème} Vice-Président de l'ARYKA

LIBELLÉS	Report	EVOLUTION DU BUDGET 2024												REALISE	%	Budget 2024		
		FEV	Mar	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC						
RESSOURCES																		
Cotisations mensuelles		227 000	138 000	174 000	211 000	184 000	194 000	186 500	159 000	189 000	190 000	131 000	1 963 000	79	2 500 000			
Arriérés de cotisations		224 000	73 000	69 000	91 000	11 000	76 000	42 000	32 000	67 000	35 000	6 000	726 000	91	800 000			
Adhésions + Annuités		29 000			23 000	10 000	23 000	20 000	6 000		3 000		114 000	71	160 000			
Remboursement crédits			10 000	30 000		50 000					25 000		155 000	52	300 000			
Recettes cartes de membres		20 100	6 900	7 500	8 700	4 500	2 400	1 200	2 400	2 400	900	300	57 300	76	75 000			
Cotisations pour repas aux réunions		40 000	31 000	40 000	26 000	30 000	22 000	6 000	17 000	18 500	17 000	9 000	256 000	67	380 000			
TOTAL RESSOURCES		540 100	258 900	320 500	359 700	289 500	317 400	235 200	216 400	316 400	270 900	146 300	3 271 300	78	4 215 000			
Levée en banque																		
TOTAL MOUVEMENT CAISSE		540 100	258 900	320 500	359 700	289 500	317 400	235 200	216 400	316 400	270 900	146 300	3 271 300					
DEPENSES																		
organisations réunions mensuelles			90 000	90 000	90 000	90 000	90 000	90 500	90 000	90 000	90 000	90 000	810 000	90	900 000			
RESSOURCES (MAINTIEN, hospitalisation, tickets etc.)		90 000	65 000	240 000	20 000		50 000	275 000	50 000		170 000		960 000	86	1 120 000			
collaboration, excellence (succès, promotion, mariage)									50 000				50 000	14	355 000			
Fourniture de bureau et équipement		81 800	22 500	1 500		20 000		15 500	2 750				144 050	72	200 000			
Organisation d'anniversaire											104 000		104 000					
Fonctionnement bureau (transport, réunions BE, fonds de souveraineté)					50 000		50 000			50 000		50 000	200 000	100	200 000			
Aide aux autres associations				250 000				100 000					350 000	140	250 000			
Matériel de cuisine															100 000			
prêts accordés aux membres									150 000				150 000	30	500 000			
Hébergement site internet		100 000											100 000	100	100 000			
confection cartes d'adhésion		40 000											40 000	80	50 000			
organisation AGE 2024		350 000											350 000	100	350 000			
TOTAL DEPENSES		661 800	177 500	581 500	480 000	110 000	190 000	480 500	342 750	140 000	394 000	140 000	3 318 050	79	4 215 000			
position caisse		- 121 700	81 400	- 261 000	199 700	179 500	127 400	- 245 300	- 126 350	176 400	- 63 100	- 6 300	- 46 750	- 31	150 000			
versements en banque																		
en caisse	707 800	586 100	667 500	495 500	606 200	785 700	913 100	667 800	541 450	717 850	654 750	661 050	661 050		550 000			

BILAN SYNTHETIQUE 2025

RESSOURCES ENTRÉES	3 271 300
Report prévision compte CSA/ARYKA	1 700 000
REPORT CAISSE	707 800
TOTAL RESSOURCE	5 679 100
SORTIE	
Depense 2024	3 318 050
Organisation AG 2025	350 000
Confection de cartes 2025 des membres	40 000
decaissement compte CSA/ARYKA pour cinquantenaire	1 700 000
versement banque	
Impressions AG et cahiers de cotisations	
Total sortie	5 408 050
Position caisse	271 050

SITUATION DES COMPTES BANCAIRES 2025

	SGBCI		TRESOR PUBLIC	
	Versement	Retrait	Versement	Retrait
solde au 05/02/2024	4 803 303		1 840 101	
JANVIER				
FÉVRIER				
MARS				
AVRIL	0			
MAI	0			
JUIN	0			
JUILLET	0			
AOÛT	0			
SEPTEMBRE	0			
OCTOBRE	0			
NOVEMBRE	0			
DÉCEMBRE				
SOUS TOTAL		0		
Intérêts	145 420		78 027	
Frais	0			
Soldes Au 01/01/2025	4 948 723	0	1 918 128	

solde compte	4 948 723		1 918 128
TOTAL BANQUE	6 866 851		
CAISSE ARYKA	271 050		
CAISSE CSA	104 000		
CREANCES A RECOUVRER	285 000		
CSA (BPCI EX CECP)	3 402 184		
TRESORERIE AU 01/01/2025	10 929 085		

ARYKA : BUDGET 2025

LIBELLES	BUDGET 2024	REALISE 2024	%	PREVISION 25
RESSOURCES				
Cotisations mensuelles	2 500 000	1 963 000	79	3 100 000
Arriérés de cotisations	800 000	726 000	91	950 000
Adhésions + Amendes	160 000	114 000	71	200 000
Remboursement crédits	300 000	205 000	68	285 000
Recettes cartes de membres	75 000	57 300	76	80 000
Cotisations pour repas aux réunions	380 000	256 000	67	450 000
TOTAL RESSOURCES	4 215 000	3 321 300	79	5 065 000
DEPENSES				
organisations réunions mensuelles	900 000	810 000	90	900 000
assistances (naissances, hospitalisation, décès etc.)	1 210 000	960 000	79	1 000 000
célébration, excellence (succès, promotion, mariage)	355 000	50 000	14	250 000
Fourniture de bureau et équipement	200 000	144 050	72	170 000
Fonctionnement bureau (transport, réunion BE, fonds de souveraineté)	200 000	200 000	100	300 000
Investissements			-	1 380 000
Hebergement site internet	100 000	100 000	100	100 000
aide aux autres associations	250 000	350 000	140	250 000
prêts accordés aux membres	500 000	200 000	40	215 000
Matériel de cuisine	100 000	0	0	100 000
confection cartes d'adhésion	50 000	40 000	80	50 000
organisation Assemblée Générale ord	350 000	350 000	100	350 000
TOTAL DEPENSES	4 215 000	3 204 050	76	5 065 000
versements en banque	550 000			700 000
en Caisse	150000			200000



Association des Ressortissants de Yapi Kouamékro à Abidjan

ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE DU 02 FEVRIER 2025

RAPPORT 2024 DU COMITE CONTRÔLE

Exercice clos le 31 décembre 2024

Présentés par :

- M. Toussaint DJE
- M. Juste Claire N'ZI

Aux membres de l'ARYKA,

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes annuels de l'ARYKA relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le comité note qu'en dépit des recommandations formulées les années précédentes, le bureau exécutif peine toujours à transmettre tous les documents comptables dans les délais raisonnables.

Cela dit, après l'analyse des documents reçus, le comité n'a pas observé d'irrégularités qui entacheraient la sincérité des comptes annuels. Par conséquent, il n'a pas d'observation à formuler.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères sur la base des documents reçus.

Enfin, le comité contrôle donne son quitus pour la suite de l'assemblée.

Fait à Abidjan, le 02 février 2024

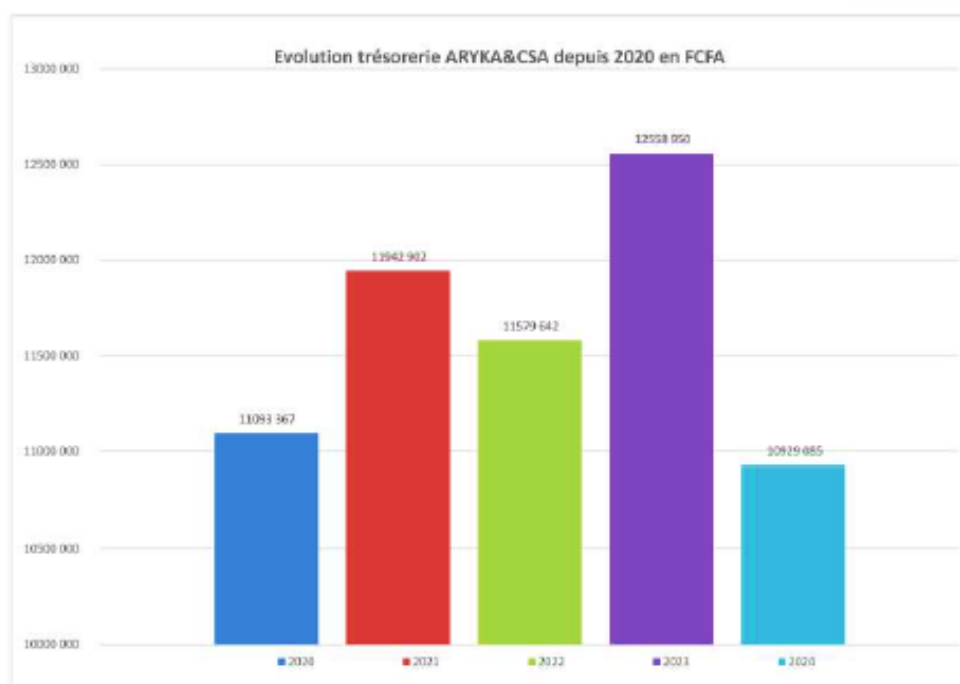
Le Comité de Contrôle,

Recommandations :

Pour l'exercice 2025 le comité contrôle demande vivement au bureau exécutif d'améliorer significativement le délai de transmission des pièces justificatives. Il s'agit de l'ensemble des relevés de compte, en particulier celui de la société générale Côte d'Ivoire.

PJ : Récapitulatif de la trésorerie

	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024
Solde SGCI_ARYKA	3 274 149	4 955 049	4 662 157	4 803 303	4 948 723
Solde Trésor_ARYKA	1 619 997	1 691 507	1 691 507	1 840 101	1 918 128
Solde Total (SGCI+Trésor)_ARYKA	4 894 146	6 646 556	6 353 664	6 643 404	6 866 851
Caisse ARYKA	1 040 850	397 000	392 200	191 500	271 050
Solde Total (AFB BANK) CSA	4 303 371	4 106 346	4 301 778	3 300 046	3 402 184
Compte ARYKA&CSA (Ouverture compte à faire)				1 700 000	
Caisse CSA	325 000	265 000	252 000	434 000	104 000
Total Créances à recouvrer	530 000	528 000	280 000	290 000	285 000
TRESORERIE ARYKA & CSA AU 31/12	11 093 367	11 942 902	11 579 642	12 558 950	10 929 085





ASSOCIATION DES JEUNES ECONOMISTES ET SOCIOLOGUES DE YAPI-KOUMÉKRO
0708885122 / 0141808611 / 0779529107 / E-MAIL : ajebyk2017@gmail.com
Récépissé de dépôt de dossier N°2199/PA/SG/D1 de la Préfecture d'Abidjan.

LE PRESIDENT

N° : 15 /AJEBYK/B.E/PDT/25

Abidjan, le 31 Janvier 2025

A

**Monsieur LE PRESIDENT DE L'ARYKA
ABIDJAN**

Objet : Demande d'aide financière et/ou matérielle

Monsieur le PRESIDENT,

L'Association des Jeunes (AJEBYK), en synergie avec La Mutuelle pour le Développement Economique et Social de Yapi Kouamékro (MUDESY), organise la 3^e EDITION DES FESTIVITES DE PAQUINOU, du 19 au 20 Avril 2025 à Yapi Kouamékro.

Cette fête regroupera toutes les couches sociales et sera un moment de grande ferveur dans la " Cité de l'Unité ".

Le thème adopté pour cette 3^e édition est ainsi libellé :

Us et coutumes : « les traditions qui guident nos actions ».

Aussi, l'Association des jeunes vient respectueusement vers l'ARYKA, solliciter une aide financière et/ou en nature.

En effet, cette aide nous permettrait d'effectuer quelques travaux de rénovation dans les salles de classe de l'école primaire du village, aussi, accueillir la population dans de meilleures conditions pour la réussite totale et particulière de cette édition.

Nous espérons que notre demande retienne toute votre attention.

Dans l'attente, nous vous prions, **Monsieur le PRESIDENT**, d'agréer l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Vous trouverez joints à cette demande, le **programme et le budget** de la cérémonie.

Pour toute information complémentaire, veuillez joindre le 07 4853 0605.

Très haute considération !



Pour l'association

KOUASSI Konan J. Rymard

AGENDA DE LA PÂQUES 2025 À YAPI KOUAMÉKRO

HORAIRES	ACTIVITES	INTERVENANTS
06h – 06h40	Mise en place (1 ^{ère} Journée)	
06h40 – 12h	Opération village propre	Comité d'organisation
12h – 15h	Animation, jeux (questions/réponses), awalé, toupie, concours culinaire	MC
15h – 18h	Football féminin Football masculin	
19h – 19h30	Moment de prière	Comité d'organisation
19h30 – 21h	Maracana de nuit	
21h – 22h	Animation, concours miss, concours awoulaba, théâtre, concours de danse, prestation d'artistes	MC
✓ 2^e jour (dimanche 20 avril 2025)		
06h – 09h	Visite chez les différents ALOBO pour faire le bilan de leurs activités après leur installation et dégager des perspectives	Comité d'organisation
09h – 12h	À l'église	
13h – 14h	Mise en place (2 ^e Journée)	Comité d'Organisation
14h – 14h45	Animation	MC
14h45 – 15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Libation - Mot de bienvenue - Discours d'ouverture - Mot de la Mutuelle - Interimède musicale 	Chefferie PCO Président de l'AJEBYK Président de la MUDESY MC
15h30 – 17h30	Début de la conférence Thème : US ET COUTUMES : « Les traditions qui guident nos actions » Suivie de débat et Questions / réponses	Conférencier
17h30 – 17h45	Remise de dons	MUDESY - AJEBYK
17h45 – 18h00	Mot de fin	Parrain
18h00 – 18h45	Cocktail	Les invités
20h – 22h	Récompense des vainqueurs des jeux suivie de prestation d'artistes	MC
22h à l'aube	Bal poussière	La population

BONNE FETE A TOUS !





ASSOCIATION DES JEUNES ECLOMI-BLAH DE YAPI - KOUAMEKRO
 0708885122 / 0141808611 / 0779529107
 Récépissé de dépôt de dossier N°2199/PA/SG/D1 de la Préfecture d'Abidjan.

BUDGET PROQUES 2025

Samedi 19 au Dimanche 20 Avril 2025

n°	Désignation	Coût Unitaire	Qte	Coût Total
1.	Location de la Sonorisation	75.000	2 jours	150.000
2.	Location de Chaises	50	300 x 2 J	30.000
3.	Location de Bâches	8.000	4 x 2 jours	64.000
4.	Location de Groupe électrogène + carburant (en cas de coupure d'électricité)	20.000	2 jours	40.000
5.	Location de Projecteurs	5.000	4	20.000
6.	Transport logistique	100.000	Forfait	100.000
7.	Cachet des Artistes	300.000	Forfait	300.000
1- TOTAL LOGISTIQUE				704.000
8.	Banderole, créa, spot, montage vidéo....	75.000	Forfait	75.000
9.	Impression de documents	5.000	Forfait	5.000
2- TOTAL COMMUNICATION				80.000
10.	Récompense concours culinaire	50.000	Forfait	50.000
11.	Récompense des autres jeux	60.000	Forfait	60.000
12.	Action sociale (travaux dans les salles de classe de l'école primaire du village) et autres	450.000	Forfait	450.000
3- TOTAL RECOMPENSES				560.000
13.	Repas	200.000	Forfait	200.000
14.	Rafraichissement	150.000	Forfait	150.000
4- TOTAL RECEPTION				350.000
15.	Imprévus	120.000	Forfait	120.000
TOTAL GENERAL				1.814.000

Arrêter le présent budget à la somme d'un million huit cent quatorze mille francs cfa



